



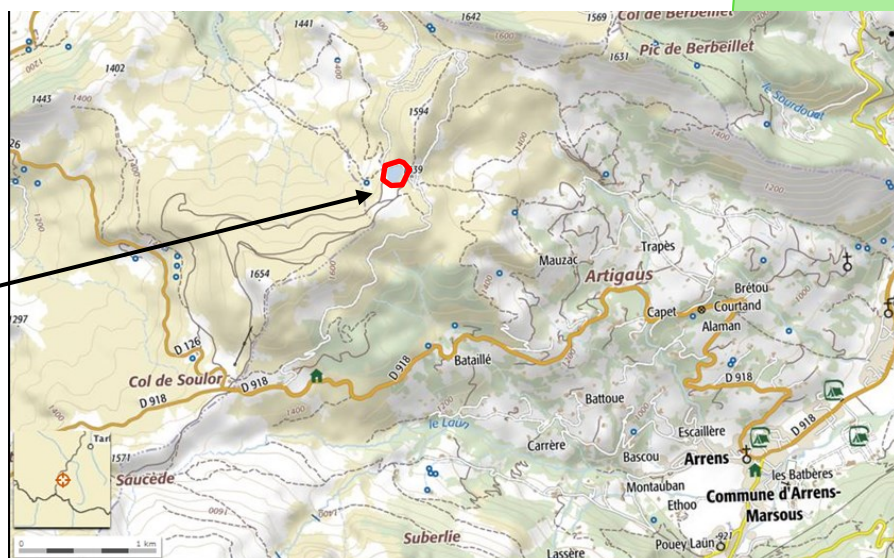
# Lac de Soum



## ♦ En quelques mots:

|                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| Département:            | Hautes-Pyrénées        |
| Commune:                | Arrens-Marsous (65400) |
| Surface en zone humide: | 1,3 ha                 |
| Gestionnaire:           | Commune Arrens-Marsous |
| Propriétaire:           | Commune Arrens-Marsous |
| Année d'adhésion CATZH: | 2015                   |

## ♦ Localisation de la zone humide :



## ♦ Présentation de la zone humide:

Le lac de Soum est situé sur l'estive de la commune d'Arrens-Marsous. Il est longé par des chemins de randonnée, partant du col du Soulor (environ 40 min à 1h de marche pour l'atteindre) et accessible l'hiver par les pistes de ski de fond et de raquettes.

Ce lac a développé au fil des années une ceinture de végétation naturelle de type tourbière tremblante, formant aujourd'hui un large anneau autour d'une étendue d'eau libre, ce qui en fait un site original et d'une très grande valeur patrimoniale. Il constitue un stade dynamique présentant plusieurs types de végétation. La première ceinture se compose de Rubanier émergé (*Sparganium emersum*) et de petits joncs comme le Jonc bubeux (*Juncus bulbosus*), typique de milieux amphibies inondés une grande partie de l'année. La seconde ceinture, plus large, est un tremblant aussi appelé radeau flottant où l'on retrouve le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), la Laïche à bec (*Carex rostrata*) et au moins deux espèces de sphaignes. Le centre du lac est quant à lui constitué d'eau libre avec ça et là des potamots (Potamot nageant et Potamot fluet), pouvant être denses en été.

Le lac paraît n'être alimenté que par des eaux de précipitations et de ruissellement dues à la pluie et à la fonte des neiges. On remarque que le niveau varie au cours de l'année avec un minimum d'eau à l'été.

## ◆ Carte des habitats



Lézard vivipare



Tapis de sphaignes  
avec Trèfle d'eau



Trèfle d'eau

## ◆ Intérêts écologiques:

**Espèces animales:** Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), Leste fiancé (*Lestes sponsa*), Crapaud commun (*Bufo bufo*), Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*), Anax napolitain (*Anax parthenope*), Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*)...

**Espèces végétales:** Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Rubanier émergé (*Sparganium emersum*), sphaignes (*Sphagnum* sp.), Potamot fluët (*Potamogeton pusillus*), Laïche à bec (*Carex rostrata*), Laïche dioïque (*Carex dioica*)...

**Habitats:** Communautés amphibiennes (22.3), Végétations enracinées flottantes (22.43), Tourbière de transition et tremblants (54.5)

## ◆ Gestion appliquée:

Seule une gestion par pâturage en période estivale est effectuée, les troupeaux de brebis, chevaux et vaches viennent s'abreuver régulièrement sur le lac. Le passage des animaux sur les berges provoque un piétinement et permet de maintenir une végétation relativement basse. Toutefois, ce piétinement est à surveiller afin de ne pas détruire la communauté amphibie. Au regard des caractéristiques des habitats présents, il a été mis en évidence que la modification des paramètres physico-chimiques des eaux d'alimentation du lac pourrait être la principale menace. L'apport d'intrant et toute modification artificielle du régime hydrique naturel pourraient entraîner la disparition de ces communautés végétales particulières.



Piétinements en bordure du lac

Le projet de valorisation du lac, par l'installation de fléchage et panneaux d'informations, permettra de sensibiliser le public sur les richesses écologiques de ce milieu.